

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT, CFDT, CGT-FO, SUD

Compte rendu de la réunion du 3 avril 2012

Étaient présent-e-s :

Enquêtrices et enquêteurs de Lorraine, Basse Normandi, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Ile-de-France, Franche Comté.:
Pour les OS Insee: CGT, CFDT, SUD, CGT-FO, CGC
Pour la direction Insee : la secrétaire générale, le chef de l'UMS, le chef de CAEMC, le responsable division prix ;

En préambule à cette réunion nous demandons de nouvelles dates de réunions concernant le statut, et prévenons que nous allons demander un rendez-vous auprès du secrétariat général du ministère.

Nous demandons également des réunions techniques portant sur les courriers qu'il est indispensable, selon nous, d'adresser aux enquêtrices et enquêteurs, ainsi qu'aux DR.

De plus, il faudra reprendre les réunions CDI, quitte à les fusionner, dans le futur, avec des réunions sur les nouvelles organisations dans les DR.

Nous redemandons une présentation sur le Maiol Dem : la direction prévient qu'elle ne pourrait avoir lieu qu'en mai : nous rappelons que les agents des Dem n'ont aucune information sur les nouvelles conditions d'emploi. Cela les place dans des situations très inconfortables à l'heure des campagnes de mobilité.

Participation des enquêtrices et enquêteurs aux Comités Techniques

Nous avons demandé et obtenu l'accord de la secrétaire générale que les enquêtrices et enquêteurs, élu-e-s lors des élections professionnelles d'octobre 2011, soient rémunérés sur la base de la future grille, en estimant l'ancienneté des agents en question.

La direction avait dans un premier temps approuvé. Or, elle annonce en séance qu'il ne lui sera pas possible de payer les enquêteurs en tant que contractuels pour ces journées de travail, car il faudrait pour cela leur faire signer des contrats, et dans ce cas, cela serait décompté dans le plafond d'emploi.

La direction propose donc comme initialement, de rémunérer ces journées via l'arrêté concernant les formations.

En séance nous rappelons la faiblesse de cette rémunération. La direction a depuis proposé de rémunérer ces journées à 1,33 x la rémunération de formation actuelle.

Réévaluation du barème

Comme tous les mois d'avril depuis le mouvement prix de 2008, le barème va être réévalué. La direction annonce +1,9% payables dès le mois de mai.

Nous demandons une note officielle explicitant le mode de calcul, et un bilan des augmentations depuis plusieurs années (y.c avant 2008), afin d'avoir un bilan avant le passage aux nouvelles conditions d'emploi.

La direction dit OK.

Entrée dans les immeubles

Nous demandons où en est la négociation sur l'obtention du badge Vigik.

La direction répond que cette association de propriétaires, qui gère les attributions du passe, n'a pas explicitement répondu non. Mais... pas oui non plus.

Nous demandons que le directeur général intervienne, par écrit et par oral afin de peser le plus possible dans la négociation.

Prix de l'essence

Nous demandons à l'Insee d'intervenir sur les remboursements de frais kilométriques : ces derniers ont été réévalués pour la dernière fois en 2008, or le prix de l'essence a dépassé récemment les pics de 2008.

Nous demandons, si une réévaluation du barème fonctionnaire n'est pas prévue, que l'Insee envisage une indemnité permettant aux enquêtrices et enquêteurs de ne pas être les seuls perdants.

La direction répond qu'elle fera remonter la question à la DGAFP.

Déplacements en Corse

Certains déplacements sont très longs pour les enquêtes en montagne. Nous demandons l'attribution d'une indemnité spéciale lorsque l'examen de la situation aura montré que les trajets sont particulièrement longs.

La direction estime que cela pourrait entraîner d'autres demandes. Nous précisons que nous limitons notre demande à la Corse, pour certaines zones très éloignées, et après un constat partagé par des personnes connaissant bien le terrain.

De plus, certains enquêteurs ont dû faire l'avance de deux billets d'avion pour Marseille, en un seul mois. Nous demandons que le système d'achat de billet à l'avance par la DR soit possible. La direction répond qu'elle va étudier la question.

Retraite

La date de mise en paiement des salaires, retardée de plusieurs semaines, pose problème au moment du départ en retraite (et d'autant plus lorsque le départ est prévu en décembre, avec le changement d'année). En effet, les salaires correspondant au travail fait avant l'arrêt, ne sont pas pris en compte pour le calcul de la retraite.

Nous précisons que dans une DR, remplir un formulaire de la Cnav aurait été possible par l'Insee...

La direction répond qu'elle est en contact avec la RGF pour essayer de régler ce problème, et que ne connaissant pas la piste du formulaire, elle l'étudiera.

Par ailleurs, une Dem a affirmé à certains enquêteurs que dans le futur statut, les enquêtrices et enquêteurs touchant par ailleurs une retraite (ou ayant été obligés de demander leur droit à la retraite car ayant atteint l'âge limite avec les conditions de trimestre?) ne pourraient pas bénéficier d'un CDI dans le futur statut.

C'est évidemment un problème car en CDD occasionnel le salaire est au plus bas de la grille.

Ce point n'ayant jamais été spécifié dans les GT, nous demandons une précision.

La direction déclare ne pas être au courant.

Prix – renouvellement des tablettes

Un document préparatoire propose de confier à une société extérieure la gestion du parc des nouvelles tablettes. Nous manifestons à la direction notre colère de voir ce type de projet quasiment abouti (marché lancé en mai) sans avoir été consultés.

Comme pour le projet données de caisse, il s'agit à nouveau de déléguer une partie du travail concernant le calcul de l'indice, à une société extérieure. Nous rappelons que les enjeux autour de l'indice, et vu le pouvoir économique que représentent les grandes enseignes de distribution, il est essentiel que l'Insee garde l'entière maîtrise de toute la chaîne de production de l'indice.

Tout cela pour économiser un poste à l'Insee, c'est scandaleux!

Plusieurs interventions, d'enquêtrices enquêteurs ou informaticiens, montrent qu'entre la théorie de la sécurité (carte à puce, cryptage etc.) et la réalité il y a parfois une grande distance. Une partie de la direction semble surprise de ces dysfonctionnements. Nous les avons pourtant à plusieurs reprises signalés, à tel point que la direction a elle-même organisé une mission de l'inspection générale, en cours, sur ce sujet.

La direction répond que pour éviter tout souci, elle a bien prévu d'augmenter le niveau de sécurisation des données (cryptage).

Or on sait parfaitement qu'aucun cryptage est inviolable...

De plus, la direction répond que l'Insee délègue déjà la réparation des tablettes à une société privée (donc y compris quand une tablette est bloquée, avec des données qui n'ont pu être écrasées avant l'envoi en réparation). Cela jette un froid dans la salle car ce point n'avait jamais été révélé par la direction, alors qu'un Comité Technique traite spécifiquement des questions de sécurité des données chaque année.

Il n'est donc pas du tout impossible que cette société ait pu récupérer des données, au long des années, permettant de connaître une partie des relevés.

La discussion, tendue, se clôt par la direction qui annonce que de fait actuellement il n'y a plus de réparation de tablettes car ce matériel est obsolète.

Les tests de tablettes se feront à l'automne 2012 pour une mise en place en janvier 2013.

Nous demandons à être destinataire de l'analyse de risques mentionnée dans la note, et du cahier des charges pour le marché de sous-traitance.

Prix-mensualisation

La direction s'était engagée à réaliser cette mensualisation (existant auparavant pour les enquêtes prix, et toujours en cours pour les fonctionnaires).

La direction n'a visiblement pas étudié toutes les possibilités de mensualisation, notamment par rapport à son étude initiale qui mentionnait ce point, pour lisser les décalages dus à la date de déclenchement de la paie par rapport aux semaines 1 à 4 payées ce mois là.

Elle propose néanmoins le paiement de tous les déchets (actuellement payés 0,50 €). Elle propose en contrepartie l'étude d'indicateurs (notamment un taux de déchet) individualisés.

Nous demandons que cette proposition soit faite par écrit, précisant les modalités d'exploitation de ces indicateurs. Il est clair que nous refuserons tout indicateur qui pourrait être utilisé seul, au vu de son évolution un mois donné. Nous rappelons qu'au contraire si l'étude d'indicateurs est intégrée dans un processus de travail collégial entre enquêtrices, enquêteurs, gestionnaires, voire sectoriels, comme cela correspond à une demande de longue date, nous y sommes favorables.

Prix - bilan hors saison - charge année 2012

La direction présente son projet d'activités pour 2012 (une partie de ce point n'avait pu être traité début janvier). Les ouvertures de points de vente sont désormais payées, mais il y a la sirétisation à faire en plus ! Un changement de base sur les produits frais va avoir lieu en 2014. Pour la préparer la direction met en place des CT supplémentaires sur la qualité, ajoutées sur 5% des lignes. Le prix des PF passe de 4,20 à 4,62€ mais la direction propose qu'on étudie les retours sur ces CT : elle estime que pour les produits concernés, le temps passé sera 3 fois plus important. A suivre donc.

Des relevés d'habillements seront ajoutés (400).

Au final, cette activité compensera un peu des pertes occasionnées par les HS en 2011, mais un bilan individuel sera à nouveau nécessaire pour la compensation finale.

Nous demandons un bilan individualisé et anonymisé sur l'opération 2011 (montant de la perte, compensations avec travail, compensation finale en janvier).

Une erreur s'était produite sur la première estimation des pertes, envoyée dans sur un site : en conséquence, le montant du bilan final envoyé était plus faible que le bilan initial.

Renouvellement des téléphones portables

De nouveaux appareils sont des smartphones, avec, donc, accès à internet et à la messagerie des enquêteurs en insee.fr et fonction GPS. La transmission des données entre ce PDA et le serveur de l' Insee pourrait débuter fin Juin 2013.

La direction annonce un test ergonomique à venir, avec des enquêtrices et enquêteurs, sur un téléphone. Elle annonce aussi vouloir discuter d'une charte d'utilisation de ces appareils car des données Insee et des données personnelles vont circuler en même temps sur l'appareil.

Nous demandons une analyse de sécurité de ces téléphones (logiciels intégrés dans le poste ou installés via l'opérateur, comme cela a été découvert récemment).

Nous demandons également que dans la charte il soit précisé ce que seront les garanties de la direction en termes de respect des données individuelles (appels, traçage GPS...).

Nous demandons également l'étude pour l'achat du même appareil, mais dégageant moins de radiations (DAS), d'autant qu'il y en a de disponibles dans la même marque (HTC).

Par ailleurs, la direction précise qu'il sera possible aux enquêtrices et enquêteurs qui le souhaiteraient, de garder un téléphone non smartphone.

Accompagnement pour EEC

Nous demandons que le projet soit décrit dans une note de cadrage, notamment sur les buts de la démarche. En effet, la direction présente en séance des éléments non présents dans le CR envoyé comme document de préparation, et pourtant positifs. Notamment la direction rappelle que, contrairement à la doctrine couramment répandue d'interdiction de reformulation des questions, elle est favorable à des reformulations si elles sont encadrées, réfléchies en permanence.

Nous sommes favorables à la démarche, mais remarquons qu'il nous paraît peu productif de mettre en valeur, comme dans le document présenté, des reformulations « caricaturales » : il peut en effet arriver que des enquêtrices ou enquêteurs fassent ce type de reformulations grossières, mais dans le cas général les reformulations sont plutôt faites en toute bonne foi, recelant des biais cachés, mais plus fins, qu'il faut étudier : c'est plutôt en repérant et listant ce type d' « erreurs » que les enquêtrices et enquêteurs se reconnaîtront dans les exemples choisis.

Nous réitérons notre demande d'information sur la refonte de l'enquête emploi.

A Paris le 10 avril 2012